

## AVIS PUBLIC – Aux contribuables de la susdite municipalité

Est par la présente donné par la soussignée Carole-Anne Jacques, directrice générale de la susdite municipalité que :

La séance, à laquelle les délibérations du conseil et la période de questions qui portera exclusivement sur le sujet suivant :

1. Adoption de l'avis de convocation **(R)**
2. Adoption de l'ordre du jour **(R)**
3. Vente de deux terrains sur une parcelle du lot 5 996 734 — Les lots projetés sont 6 731 313, 6 737 290, 6 737 291 et 6 737 292 **(R)**
4. Période de questions et commentaires. **(I)**
5. Levée ou ajournement de la session. **(R)**

La séance sera tenue lundi le 22 juin 2026 à 18h45 à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, situé au 287 rue Marchand, Saint-Victor.

DONNÉ CE 19 JUIN 2026



---

Carole-Anne Jacques  
Directrice générale / greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLES 335 ET 348 DU CODE)

Je soussignée, Carole-Anne Jacques, directrice générale à Saint-Victor, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis aux endroits désignés par le conseil soit à l'hôtel de ville situé au 287 rue Marchand ainsi que sur le site Web de la municipalité : <https://www.st-victor.qc.ca> onglet vie municipale/ avis public en date du 19<sup>e</sup> jour du mois de juin 2026.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 19 juin 2026.



---

Carole-Anne Jacques  
Directrice générale / greffière-trésorière